



DECLARATION DU CFC-CBC

**Pour le 32^e anniversaire des Accords de Paix de Paris sur le
 Cambodge**

Les violations impunies des Accords de Paix

« Les Accords de Paix de Paris de 1991 sur le Cambodge (APPC), ne sont pas conclus que pour la paix du Cambodge, mais aussi pour celle de toute l'Asie du Sud-Est, région du monde où, pour la première fois depuis cinquante ans, les armes vont se taire... », a tenu à préciser le Président français François MITTERRAND (1).

Les APPC sont clairs : les Parties signataires respectent et s'engagent à "maintenir et protéger l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'unité nationale et la neutralité du Cambodge" ; les Parties, dont le Vietnam, se doivent « de s'abstenir d'introduire ou de faire stationner au Cambodge des forces étrangères, y compris les personnels militaires sous quelque forme que ce soit, et d'établir ou de maintenir au Cambodge des bases, des points d'appui ou des installations militaires... »

Or, le Vietnam, qui a envahi militairement et occupé le Cambodge de 1979 à 1991, n'a pas aboli ses traités illégaux de 1979 et des années 1980 avec les autorités cambodgiennes qu'il a alors mis en place pour coloniser le pays et annexer des terres, îles et eaux maritimes cambodgiennes. D'autre part, dès 1979 jusqu'aujourd'hui, il n'a cessé d'introduire des millions de ses ressortissants au Cambodge, mettant en danger l'unité nationale de ce pays. En outre, même après 1991, il y a maintenu ses forces armées, sous divers camouflages, pour assurer sa domination et sa colonisation du pays.

De son côté, le Parti communiste PPC de Hun Sen, fondé par les forces communistes vietnamiens, les Vietminh, en 1951, qui a pu, grâce aux Accords de Paris de 1991, échapper à une disparition inéluctable, comme le Parti des Khmers-Vietminh après les Accords de Genève sur l'Indochine de 1954, suite au retrait forcé des forces vietnamiennes du Cambodge, n'a cessé non plus de violer les APPC dont il est lui-même un signataire.

Hun Sen et son Parti PPC, pour s'imposer au pouvoir, ont menacé de couper le Cambodge en deux en 1993 quand ils ont perdu les élections générales organisées par l'ONU, puis firent un coup d'Etat sanglant en 1997 pour se débarrasser des opposants à sa politique. La réconciliation nationale cambodgienne, pertinemment préconisée par les APPC, devient impossible à cause la dictature totalitaire de Hun Sen, de son non-respect manifeste des droits humains et des principes de Démocratie libérale pluraliste, juste et équitable formulés par lesdits Accords. La

dictature, la corruption et les injustices de son régime ont fini par fragmenter la société cambodgienne. Et, en même temps, soumis à la domination du Vietnam, Hun Sen a abandonné à ce dernier l'Indépendance du Cambodge, sa souveraineté, son intégrité territoriale et sa neutralité.

Des violations impunies

La République Socialiste du Vietnam a bénéficié des APPC de 1991, qui l'a permis alors de rompre son isolement international après son invasion et son occupation du Cambodge en 1979, et de recevoir de nouveau des milliards de dollars US d'aides et d'assistance des riches pays occidentaux et des institutions financières mondiales pour sa propre reconstruction et son développement économique et social. Mais, le Vietnam est bien le premier pays à violer délibérément et impunément lesdits Accords concernant la question du Cambodge.

Le Vietnam n'a cessé de proclamer son respect consciencieux de la Charte de l'ONU et du droit international. C'est un mensonge, étant donné ses agissements au Cambodge. Les sociétés civiles et les politiciens cambodgiens, ainsi que le Roi-Chef d'Etat NORODOM SIHANOUK, et ex-Président du Conseil National Suprême du Cambodge aux Accords de Paix de Paris de 1991 sur le Cambodge, ont vivement dénoncé depuis plus de 20 ans les violations flagrantes de ces Accords par le Vietnam. En vain, devant l'indifférence et le silence des autres Puissances signataires et de l'ONU, pourtant « garantes de l'application stricte » desdits Accords, mais visiblement préoccupées par l'enjeu géopolitique irréaliste de la région.

Cette indifférence et ce silence, d'évidence, étaient et sont un encouragement à ces violations du Vietnam et à sa politique expansionniste, ainsi qu'aux violations du régime de M. HUN SEN du Cambodge. Or, l'absence de fortes sanctions des violations de ces Accords de Paix de Paris, en ce moment de grave conflit géopolitique dans la région, développe des risques d'explosion d'une nouvelle guerre au Cambodge et dans la région elle-même. L'Histoire va sans doute se répéter.

(1) Discours du Président français François Mitterrand à l'ouverture de la conclusion des Accords de Paix sur le Cambodge du 23 octobre 1991 à Paris.

Paris, le 23 octobre 2023

Le Comité des Frontières du Cambodge

en France et dans le Monde